

Image not found or type unknown



Frais d'obsèques de mon beau père commandé par son ex compagne

Par **murielvas**, le **29/07/2009** à **20:28**

Bonjour,
voilà mon beau père, le père de mon mari, est décédé il y a pratiquement 2 ans. le jour de son décès, son ex compagne, la mère du fils qu'il a eu après son divorce, nous a appelé pour nous faire part de la nouvelle, elle nous a demandé ce que nous souhaitons, donc nous lui avons que nous voulions une crémation et pas de service religieux puisqu'il était athé. nous sommes arrivés le lendemain, cérémonie catholique dans une communauté, et enterrement au cimetière avec marque religieuse. nous avons voulu avoir des papiers pour tout ce qui est administratif: elle n'a rien voulu nous fournir. maintenant, elle nous assigne au tribunal pour régler les frais d'obsèques, sans vouloir nous donner les documents demandés. sommes nous obligés de régler. merci pour vos conseils, car nous n'avons pas les moyens de nous faire représenter par un de vos confrères.